

“ Saint François, disait-il, peut réformer le XIX^e siècle comme il a réformé le XIII^e. N'est-il pas un organisateur incomparable de la société chrétienne ?

“ Avant lui, les fondateurs d'ordres visaient surtout à séparer du monde les élites, dont ils formaient ensuite une force sociale. François a bien appelé à lui les âmes héroïques ; toutefois, comme le Seigneur le lui a révélé, ses religieux ne doivent pas seulement vivre pour leur propre perfection, mais aussi pour le profit des autres. C'est pourquoi il a voulu qu'ils pénétrant dans les masses pour les sanctifier. Il est allé plus loin encore ; par son Tiers-Ordre, la vie religieuse est venue s'asseoir au foyer de la famille ; elle a pénétré dans l'atelier, dans la boutique du marchand ; les hommes de toutes les professions ont pu, sans rien changer à leurs occupations, pratiquer la sainteté la plus élevée. ”

Dans ce même discours, à la question : “ Quelle est la mission sociale du Tiers-Ordre en notre temps ? ” Il répondait : “ Il me semble qu'elle doit se porter principalement sur deux points : restaurer la famille et combattre la Franc Maçonnerie. ”

Il voyait, notamment, dans cette dernière “ une contrefaçon du Tiers-Ordre ” et déplorait que, devant l'audace des Frères Maçons, “ le Tiers-Ordre qui faisait trembler Frédéric II, barrait le chemin à ses armées envahissantes, ” ne fut plus qu'une “ pieuse et innocente confrérie. ”

“ Suivons les exhortations de Léon XIII, insistait-il. Que les Tertiaires soient des soldats du Christ, de nouveaux Machabées ! Que dans la guerre terrible, engagée contre l'Eglise, ils soient le rempart de la liberté ! ”

* * *

Un an plus tard, les Tertiaires de France se retrouvaient à Reims, autour du baptistère de Saint Rémi, et les voûtes de l'immense basilique, aujourd'hui lamentable, retentissaient de l'appel véhément d'un Frère Mineur exhortant ses frères à marcher sur les pas de leurs aînés, les Antoine de Padoue, les Bernardin de Feltre, les Albert de Sartiano, contre les op-